

# RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCES ÉTRANGERS



## Travailler comme infirmière ou infirmier au Canada

### Quelles sont les catégories d'emploi ?

Au Canada, il existe trois professions infirmières réglementées :

- **Infirmière ou infirmier auxiliaire autorisé.e (IAA) :** Les IAA sont des généralistes qui possèdent des compétences leur permettant de travailler avec des patient.e.s dans tous les milieux cliniques. Par contre, leur champ d'exercice est plus limité que celui des IA.  
 Scolarité exigée : Diplôme collégial de deux ou trois ans en soins infirmiers
- **Infirmière ou infirmier autorisé.e (IA) :** Les IA sont des généralistes qui possèdent des compétences leur permettant de travailler avec des patient.e.s dans tous les milieux cliniques. **Il faut devenir IA avant de pouvoir obtenir une maîtrise ou un doctorat en sciences infirmières.**  
 Scolarité exigée : Diplôme universitaire de quatre ans en soins infirmiers
- **Infirmière ou infirmier psychiatrique autorisé.e (IPA) :** Les IPA fournissent des soins à des patient.e.s ayant des besoins complexes en matière de problématiques psychosociales, de santé mentale et de santé physique. La profession d'infirmière ou infirmier psychiatrique autorisé.e est réglementée en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.  
 Scolarité exigée : Formation collégiale ou universitaire de 2,5 à 4 ans en soins infirmiers

### De façon générale, à quoi puis-je m'attendre ?

**De façon générale, les candidates et candidats souhaitant voir leur expérience reconnue peuvent s'attendre à devoir se soumettre aux vérifications suivantes :**

- Preuve d'identité
- Diplômes d'études et de qualifications professionnelles en soins infirmiers
- Relevés de notes
- Curriculum vitae
- Examens d'évaluation des connaissances et compétences
- Preuve de compétence linguistique
- Vérification des antécédents criminels
- Contrôle des références ou preuve de statut professionnel
- Cours d'orientation ou programme de transition
- Placement professionnel ou stage au Canada

### Par où commencer ?

Inverser et mettre " Où trouver l'information à la place de " Par où commencer"

Dans certaines provinces, le processus de reconnaissance des titres débute par l'envoi de toute votre documentation au SNEI pour évaluation avant de soumettre une demande à un organisme de réglementation provincial/territorial. Par contre, certaines juridictions n'exigent pas de service d'évaluation, rendant le processus plus abordable.

- 1 Créer un compte sur le site du SNEI et payer les frais du traitement du dossier.  
↓
- 2 Soumettre tous les documents requis en respectant la méthode exigée (et à l'intérieur de 12 mois).  
↓
- 3 Lorsque tous les documents sont reçus et acceptés, le dossier passe à l'étape de l'évaluation.  
↓
- 4 Un rapport est émis (en 5 jours pour le service accéléré et 12 semaines pour le service régulier). **Ce rapport ne constitue pas une décision.**  
↓
- 5 Présenter une demande d'inscription ou de permis d'exercice à l'organisme de réglementation de son choix. Cet organisme vous indiquera si vous êtes admissible.

Ce document vise à offrir de l'information générale aux personnes aspirant à travailler comme infirmière ou infirmier en milieu minoritaire francophone canadien (à l'extérieur du Québec). Pour tous détails applicables à votre situation ou à la province où vous souhaitez travailler, veuillez contacter le Service national d'évaluation infirmière ou l'organisme de réglementation concerné.

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees and Citizenship Canada

## Où trouver l'information ?

### Les organismes de réglementation

[Cliquez ici](#) pour découvrir les organismes de réglementation associés aux diverses provinces et territoires



Carte : Vecteezy.com

La profession infirmière est réglementée. Chaque province et territoire dispose de ses propres organismes de réglementation responsables de délivrer votre permis d'exercice. En Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, toutes les catégories d'infirmières et d'infirmiers sont réglementées par un seul ordre. Dans les autres provinces et territoires, chaque catégorie possède son propre organisme.

Ceci dit, il existe un organe chargé d'aider le personnel infirmier formé à l'étranger à obtenir une accréditation pour exercer la profession au Canada. Il s'agit du **Service national d'évaluation infirmière (SNEI)**, dont le rôle est de recueillir et vérifier les titres de compétences en soins infirmiers pour aider les organismes de réglementation provinciaux à prendre des décisions quant à l'attribution du droit d'exercice de la profession infirmière. **Les rapports du SNEI sont acceptés par tous les organismes de réglementation des soins infirmiers au Canada, à l'exception du Québec et des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.**

## Bon à savoir!

- Entamez votre processus de reconnaissance de vos titres de compétences étrangers **le plus tôt possible**, depuis votre pays d'origine et avant votre arrivée au Canada! L'ensemble du processus peut facilement s'étaler sur plusieurs mois.
- Le [programme PASS](#) offre du soutien gratuit aux personnes détenant une preuve de diplôme en soins infirmiers et une lettre de confirmation d'immigration au Canada.
- Depuis 2023, l'Ontario accepte les candidat.e.s détenant un permis d'exercice d'une autre juridiction canadienne.
- Les Territoires du Nord-Ouest requièrent une accréditation d'une autre juridiction canadienne (sauf du QC).
- Au Yukon, les candidat.e.s doivent avoir obtenu un permis d'exercice de la Colombie-Britannique.
- Les rapports consultatifs émis par le SNEI sont valides pour une durée de deux ans.
- Certains diplômes étrangers disposent d'équivalences, simplifiant le processus pour les candidat.e.s.
- Plusieurs primes sont offertes aux personnes souhaitant travailler en régions éloignées.

## Quelles sont les aides financières disponibles?

### Aide financière RTCE

- [Achêv \(Toronto, ON\)](#)
- [Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa](#)
- [Immigrant Services Society of British Columbia](#)
- [Progressive Intercultural Community Services Society \(Surrey, C.-B.\)](#)
- [Immigrant Services Association of Nova Scotia](#)
- [Supporting Employment and Economic Development Winnipeg Inc.](#)
- [Windmill Microlending \(Calgary, AB et Canada\)](#)

### Aide financière pour études universitaires

- [Alberta Student Aid](#)
- [StudentAid BC](#)
- [Manitoba Student Aid](#)
- [Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick](#)
- [Student Aid Assistance \(Nouvelle-Écosse\)](#)
- [Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario](#)
- [Aide financière aux étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Saskatchewan Student Aid](#)